

BULLETIN COMMUNAL DE LA VILLE D'ANTOING

Récapitulatif des délais

Parutions du bulletin
communal d'Antoing

Les textes doivent me parvenir
au plus tard pour les dates suivantes :

Mars - avril - mai

4^e Semaine de janvier

Juin - juillet - août

4^e Semaine d'avril

Septembre - octobre - novembre

4^e Semaine de juin

Décembre - janvier - février

4^e Semaine d'octobre

Veuillez me signaler dès que possible votre intention de publier un article.

Il peut toujours me parvenir avant les dates reprises ci-dessus.

Pour le site web de la Ville d'Antoing, il n'y a pas de délai, votre info sera mise en ligne dès que possible.